

1

(N^o 259.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 MAI 1837.

Rapport fait par M. EUGÈNE DESMET, au nom de la commission des naturalisations sur la demande du sieur HENRI-FLEUR-ANGE VERDHURT.

MESSIEURS,

Le sieur Henri-Fleur-Ange Verdhurt, né le 7 novembre 1791, à Abbeville (France), commis de 2^{me} classe des accises, à la résidence de Beveren (Flandre Orientale), demande la faveur d'être naturalisé.

Il conste des pièces qui nous ont été transmises de la part de M. le Directeur de l'administration des contributions directes, des accises et des douanes, que le pétitionnaire a résidé en Belgique depuis la fin de 1830, et a habité successivement Liège et Bruxelles, jusqu'au moment qu'il a été nommé à la place qu'il occupe aujourd'hui.

Les avis de ses chefs sont très favorables à sa demande.

Le rapporteur,
Eug. DE SMET.

Le vice-président,
FALLON (ISIDORE).